

**L'Adami au secours des «cercles vertueux»**  
Aux Rencontres de l'Adami, interprètes et auteurs ont défendu les régulations qui garantissent des ressources à la création. **PAGE 5**

**Jean-Claude Barrens «tourne la page»**  
Le directeur du Festi'Val-de-Marne quitte ses fonctions pour se consacrer à l'ouverture d'un lieu de spectacles en Charente. **PAGE 8**

**Un grand projet pour le Beauvaisis**  
Future scène nationale avec l'Espace Jean-Legendre de Compiègne, le Théâtre du Beauvaisis sera doté d'un bâtiment prestigieux. **PAGE 9**



D.P.

La caisse des Congés Spectacles à nouveau dans la tourmente **PAGE 3**

BIMENSUELLE  
N°308  
21 décembre 2012

# La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

## Centres dramatiques : une vague de nominations en 2013

Plus de dix directeurs de centres dramatiques nationaux verront leur mandat arriver à échéance fin 2013, mais bon nombre d'entre eux espèrent bien être reconduits.

La vague d'appels à candidatures pour les directions de CDN qui s'annonce en 2013 revêt une portée politique particulière car, à défaut de marge de manœuvre financière, Aurélie Filippetti va y trouver l'occasion d'imprimer sa marque politique pour le spectacle vivant. À plusieurs reprises, la nouvelle ministre a insisté sur la nécessité de mettre l'accent sur la diversité des parcours et des esthétiques, la place des femmes... Lors d'un débat à Rennes, le 16 novembre, son directeur général de la création artistique, Michel Oriet, invitait même la jeune génération à «prendre d'assaut» les institutions. Dans l'entourage de la ministre, cette idée de renouvellement générationnel se fait plus précise : «Trente ans !», entend-on dire. Et de rappeler la jeunesse de Patrice Chéreau ou Stéphane Braunschweig lors de leur première nomination. Les esprits seraient aussi ouverts aux candidatures de collectifs, de tandems. Ces objectifs politiques vont se trouver confrontés à la réalité des projets sur le terrain. La campagne de recrutement a débuté puisqu'une annonce est déjà parue pour le Théâtre national

Bordeaux-Aquitaine. Son directeur, **Dominique Pitoiset**, avait obtenu l'année dernière, une prolongation d'une année, après son troisième mandat de trois ans. L'usage de ne pas reconduire un directeur de CDN au-delà de trois mandats avait été négocié entre l'association des directeurs de CDN (Acid) et la Direction générale de la création artistique dirigée par Georges-François Hirsch, sous le précédent gouvernement, pour aboutir à la règle établie dans la circulaire du 31 août 2010 sur les réseaux et labels nationaux. Elle prévoit qu'après



Dominique Pitoiset

le troisième mandat, un appel à candidatures est ouvert auquel le directeur sortant peut à nouveau postuler.



Thierry Roisin

Certains ne le feront pas. **Thierry Roisin** directeur de la Comédie de Béthune, annonce qu'il sera fidèle aux engagements annoncés à sa nomination en 2004. À 53 ans, il poursuivra son activité en compagnie ou dans un autre lieu : «*Ce n'est ni une fin de carrière, ni un désamour pour Béthune et sa région*», fait-il savoir. À Lille, **Stuart Seide**, directeur du Théâtre du Nord depuis 1998, ne

recandidatera pas non plus. Son successeur devra assumer un important volet pédagogique car Stuart Seide a fondé, en 2003, l'École professionnelle supérieure d'art dramatique (EPSAD) de la Région Nord-Pas-de-Calais dont la quatrième promotion est entrée cette année.



Stuart Seide

Le metteur en scène d'origine new-yorkaise est l'une des grandes figures théâtrales concernées par les renouvellements de l'année 2013. C'est aussi le cas de **Jean-Louis Martinelli**, directeur du théâtre Nanterre-Amandiers. Mais ce dernier n'a pas dit son dernier mot et proposera un nouveau projet pour Nanterre. Directeur du Théâtre national de Strasbourg de 1993 à 2002, il avait pris la direction



Jean-Louis Martinelli



Didier Bezace

### Les centres dramatiques concernés

- La Comédie de Béthune, dirigé par Thierry Roisin
- Le Théâtre national Bordeaux Aquitaine, dirigé par Dominique Pitoiset
- Le Théâtre de la Commune à Aubervilliers dirigé par Didier Bezace
- Le Théâtre du Nord, à Lille, dirigé par Stuart Seide
- Le théâtre Nanterre-Amandiers, dirigé par Jean-Louis Martinelli
- Le CDB-Théâtre de Lorient, dirigé par Éric Vigner
- Le Théâtre Nouvelle Génération, à Lyon, dirigé par Nino D'Introna
- Le Théâtre national de Nice, dirigé par Daniel Benoin
- Le Nouvel Olympia centre dramatique régional, à Tours, dirigé par Gilles Bouillon
- Le Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne, dirigé par Christian Schiaretti
- Le Théâtre national de Bretagne, à Rennes, dirigé par François Le Pillouër.

P.B.Z.

D.A.U.L. DIEUDEN

D.P.

► teur du théâtre de la Commune, à Aubervilliers, avait bénéficié d'une deuxième prolongation l'année dernière. Elle avait été un peu compliquée à négocier avec les collectivités locales. Didier Bezace avait alors annoncé qu'il quitterait fin 2013, après avoir inauguré la nouvelle salle de création. Si les



Daniel Benoin

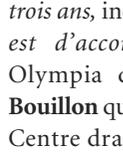
intentions de **Daniel Benoin**, directeur du Théâtre national de Nice depuis 2002 (fin de quatrième mandat en 2013), ne sont pas connues, on notera que le metteur en scène a été nommé pour prendre la direction artistique du futur théâtre d'Antibes qui ouvre au printemps 2013.

À Lorient, **Éric Vigner**, directeur depuis 1995 sous label centre dramatique régional et depuis 2002 sous label CDN, déclare qu'il a bien l'intention «d'achever et finaliser le processus de rapprochement qui vient d'être initié» entre le centre dramatique national et le théâtre de Lorient». À Lyon,



Éric Vigner

**Nino d'Introna** sera à la fin de son troisième mandat l'année prochaine : «J'ai déjà annoncé à la DRAC et à la Ville mon souhait de développer et achever le projet en cours et de solliciter un dernier contrat de



Nino d'Introna

trois ans, indique-t-il. La Ville est d'accord». Au Nouvel Olympia de Tours, **Gilles Bouillon** qui fut à l'origine du Centre dramatique régional du Centre en 1986, se représentera pour effectuer un



Gilles Bouillon

nouveau mandat. Le TNP de Villeurbanne est un cas particulier. Pour son directeur, **Christian Schiaretti**, le renouvellement paraît «*tomber sous le sens*». Nommé en 2001 (il dirigeait alors la Comédie de Reims), il a dû attendre 2002 pour racheter les parts de la SARL dirigée par Roger Planchon, et est entré effectivement en fonctions en 2003. Il a ensuite vécu une longue phase de chantier. Le TNP a rouvert en septembre 2011 après cinq années de travaux : «*Je n'ai pas travaillé six années hors les murs pour partir maintenant, s'exclame-t-il. Je ne suis candidat à rien d'autre qu'au suivi de ce travail.*» Le metteur en scène fait aussi valoir que le premier contrat de décentralisation du CDN n'a été signé qu'en 2011, lorsqu'une convention a fixé une trajectoire de progression des crédits jusqu'en 2015. Pour Christian Schiaretti, s'il faut fixer un horizon, ce serait la saison 2015-2016.» L'un des 35 centres dramatiques nationaux, le Théâtre national de Bretagne à Rennes, a un statut particulier. Figurant sur les listes du ministère de la Culture, il n'est cependant qu'assimilé CDN pour des raisons historiques et son directeur, **François Le Pillouër**, en place depuis 1994, n'est pas en principe soumis aux règles nationales de renouvellement. Et pourtant, son mandat aussi arrivera à échéance fin 2013, pour répondre aux statuts de la société d'économie mixte locale qui le gère et où la Ville est majoritaire. ■ **YVES PÉRENNOU**



Christian Schiaretti



François Le Pillouër

## MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE.

Le Gouvernement a réuni mardi 18 décembre le premier comité interministériel pour la Modernisation de l'action publique (MAP) qui succède au processus de Révision générale des politiques publiques (RGPP) qui était en vigueur sous la majorité précédente. Le calendrier compte trois phases d'évaluation à partir de janvier. L'analyse des soutiens au spectacle vivant doit être lancée en avril, au moment où le projet de loi d'orientation sur la Création doit en principe être formulé. Cette démarche se veut différente de la RGPP qui était devenue une chasse aux dépenses, surtout salariale. Le gouvernement met en avant la recherche d'efficacité de l'action publique, mais dans un contexte budgétaire où l'État doit trouver 60 milliards d'économies sur cinq ans.

## ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : LA LOI.

Le projet de loi «d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République» qui sera présenté en janvier, prévoit, pour l'éducation artistique et culturelle, «un parcours organisé tout au long de la scolarité des élèves qui leur permet d'acquérir des savoirs artistiques et culturels, de pratiquer les arts, de découvrir des œuvres, des artistes, des monuments et des lieux à caractère artistique et culturel.» Le texte précise que ce parcours «peut s'inscrire dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités territoriales et les organismes œuvrant dans le domaine artistique et culturel». Rappelons que les communes ont le choix de passer à la semaine de 4,5 jours en 2013 ou 2014. Lors du congrès des maires, François Hollande avait annoncé la création d'un «fonds spécifique de soutien de 250 millions d'euros pour les communes qui mettront en œuvre cette réforme, notamment pour les communes rurales et les communes en difficulté».

## Théâtre Paris-Villette : la cessation et après ?

**PARIS.** Patrick Gufflet, directeur du Théâtre Paris-Villette, s'est exprimé le 15 décembre, devant les comités de spectateurs et de soutien au théâtre, accompagné de quelques artistes programmés. «*Je ne suis pas payé depuis septembre, je ne toucherai ni indemnités ni chômage. Je ne peux plus mener la tête de ce combat*». L'activité se terminait le soir même, sur décision de liquidation judiciaire du tribunal de commerce. Les compagnies programmées sur la saison ont témoigné qu'elles n'avaient pas encore trouvé de nouveaux lieux d'accueil. À la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, Noël Corbin (sous-direction de la création artistique) a assuré que les compagnies seraient hébergées à Paris ou ailleurs en Île-de-France, mais n'a pas souhaité le leur

garantir par écrit. Lors de cette dernière réunion dans la salle de spectacle, différentes personnes ont proposé de mener de nouvelles actions pour défendre le théâtre et sa saison. Le Conseil de Paris a voté le 12 décembre un vœu pour lancer un appel à projets de théâtre de création, afin d'exploiter le Théâtre Paris-Villette dès l'automne 2013. L'appel, déjà rédigé dit-on, serait à l'étude au ministère de la Culture. La Ville s'engage d'ici là à poursuivre l'accompagnement individualisé des dix salariés permanents. La direction de l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette (EPPHV) a rendu hommage au travail de Patrick Gufflet et s'est réjouie qu'un nouvel appel à projets soit lancé prochainement. ■

NICOLAS DAMBRE

La lettre du spectacle

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 43805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. [redaction@lalettredu spectacle.com](mailto:redaction@lalettredu spectacle.com).

Directeur de la publication : Nicolas Marc. Directeur adjoint : Cyrille Planson. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Journaliste : Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dhl, Philippe Verrière. Direction artistique : Éric Deguin. Mise en page : Émilie Ripoché. Publicité et marketing : Fabiola Drouet. Comptabilité : Nicole Bouyer. Relations abonnés : Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 276 euros TTC.

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse.

Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.

SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.

Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.

CPPAP : 041578729. ISSN : 1294-2499.

Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite.

Millénaire Presse

Presse PRO La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro

IMPRIM'VERT

## GESTION SOCIALE

# La caisse des Congés Spectacles à nouveau dans la tourmente

**A**u début 2013, un rapport de la Cour des comptes (CDC) va recommander à nouveau la suppression de la caisse des Congés Spectacles. Déjà en 2008, la CDC avait critiqué ce dispositif qui consiste pour les employeurs du spectacle à déléguer le paiement des jours de congés correspondant aux contrats à durée déterminée. 190 000 intermittents du spectacle sont concernés. Début décembre, des parties du futur rapport ont fuité, montrant que la CDC dénonce toujours une trop grande part de congés impayés par la caisse (102 millions d'euros entre 2006 à 2012) et des fautes de gestion, notamment une augmentation de salaire «injustifiée» de deux directeurs. Sur le premier point, le président de la caisse, le producteur Yann Brolli, répond que ces observations intermédiaires sur cinq ans de la CDC ne tiennent pas compte des améliorations obtenues à partir de 2009 : «*On verra les résultats l'année prochaine. Dans le rapport public définitif de la CDC, beaucoup de ces observations ne figureront plus.*»

## FO et la CGT contre la suppression

Sur le second point, Yann Brolli dit avoir été victime d'une «*escroquerie*», le directeur (Régis Brault) s'étant, selon lui, augmenté,

«*deux fois ce qui était convenu en fonction des objectifs, pour émarger mensuellement à 14 700 euros*». Selon Yann Brolli, la Cour des Comptes veut supprimer la caisse pour des raisons «*purement idéologiques*». Les syndicats de salariés CGT et FO, eux aussi, demandent que l'on conserve la caisse. Ils estiment que dans le cas contraire, les employeurs payant eux-mêmes les congés à chaque fin de CDD, les salariés y perdront car les 10% de congés ne tarderont pas à être intégrés dans la négociation de salaire. La CGT Spectacle et FO demandent que la Caisse passe en gestion paritaire, c'est-à-dire que des syndicats de salariés siègent au conseil d'administration.

## Une réforme bloquée

Après la crise de 2008, une réforme des statuts avait été engagée. Elle conduisait à transférer les activités de la caisse au groupe Audiens. Ce projet s'est enlisé. Le 7 septembre 2012, onze administrateurs de la caisse ont démissionné. Ce sont notamment ceux qui représentent les organisations professionnelles de la Fesac (Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique et de l'audiovisuel) dont le président, Jacques Peskine, regrette que Yann Brolli se soit «*opposé, par les moyens les plus divers, à la réforme prévue*».

Jean-Paul Burle, membre du SNSP, est l'un des administrateurs démissionnaires. Il confirme que la démission massive est une réaction à l'usage de pouvoirs en blanc par le président, lors de l'assemblée générale de juin, pour bloquer l'évolution des statuts.

## Une profession peu mobilisée

Yann Brolli reconnaît s'être retrouvé minoritaire au CA, mais il estime défendre les intérêts de la profession : «*La manière dont la réforme a été pilotée n'était pas satisfaisante. Tout cela apparaissait comme une OPA.*» Il laisse entendre qu'une gestion confiée à Audiens ferait perdre tout contrôle aux employeurs et risquerait d'entraîner une hausse de la cotisation. «*Il n'y a eu aucune étude sérieuse sur les coûts du changement envisagé*», déclare-t-il tout en s'affirmant heureux d'être bientôt débarrassé de ce souci. Son mandat se termine en cette fin 2012. Ce sera alors au ministère du Travail, mais surtout aux organisations professionnelles de prendre leurs responsabilités sur ce dossier qui ne passionne guère de monde, hormis la Cour des comptes, tous les quatre ans. Lors de l'assemblée générale de la caisse Congés Spectacles, en juin dernier, on comptait 14 présents sur quelque 23 000 adhérents. **Y. P.**

## Cinéma : lobbying gagnant

**CRÉDIT D'IMPÔT.** Lors du vote du projet de loi rectificative 2012, le 7 décembre, deux amendements ont été adoptés qui élargissent l'assiette de calcul du crédit d'impôt en faveur des tournages de cinéma. L'objectif affiché par les députés Patrick Bloche (PS) et Pierre-Alain Muet (PS) à travers cette avantage au cinéma était de rendre la France plus compétitive pour le tournage de films. Plusieurs députés, y compris à gauche, ont critiqué le coût de ces mesures (70 millions d'euros

de dépense fiscale en plus des 60 M€ du crédit d'impôt actuel !). Pour l'atténuer, le gouvernement a passé plusieurs sous-amendements. L'un d'eux (numéroté 411) exclut les dépenses de captation ou de récréation de spectacles vivants dans l'assiette de calcul du crédit d'impôt. Au final, le secteur du spectacle vivant reste encore à l'écart d'un élargissement fiscal de plusieurs dizaines de millions d'euros en faveur du cinéma qui fait la preuve de l'efficacité de son lobbying. **I**

## TVA : les taux 2014

**FISCALITÉ.** L'Assemblée nationale devait adopter en fin d'année le projet de changement des taux de TVA à partir de janvier 2014 : de 5,5% à 5% pour le taux réduit, de 7 à 10% pour le taux intermédiaire, et de 19,6% à 20% pour le taux supérieur. Les places de cinéma et les droits d'auteur restent concernés par la hausse du taux intermédiaire. La SACD et la SCAM (Société civile des auteurs multimédia) espéraient faire modifier le texte par le Sénat, mais celui-ci l'a

rejeté en bloc. Ne perdant pas espoir, la SACD a noté la volonté du gouvernement de lancer des groupes de travail en vue de «*lisser le dispositif de TVA et d'évaluer les conséquences de cette réforme*». Le spectacle vivant et le livre qui vont revenir au taux réduit en janvier 2013 se verront appliquer la réduction de 5,5% à 5% en 2014. Le taux super-réduit de 2,1% est maintenu sur les 140 premières représentations. Ces changements sont inscrits dans la loi de finances rectificative 2012. **I**

### ILS ONT DIT



D.R.

#### AURÉLIE FILIPPETTI

«*Les questions des nominations, des critères d'évaluation et des manières d'encourager*

*les générations émergentes, sont au cœur du changement de cap que je souhaite. Les processus de nomination fonctionnent de manière imparfaite, malgré une tentative de rationalisation de mon prédécesseur qui ne me paraît pas aboutie. [...] Les processus de nomination, s'ils ont gagné en transparence, ont perdu en acuité et ne permettent pas de saisir la diversité, la qualité, la jeunesse et le potentiel de la création française. [...] Il faut revoir ces modes de nominations pour refléter la diversité des parcours, des esthétiques, et faire davantage de places aux femmes à la tête de nos institutions !»*  
Mouvement, numéro de décembre

# Les moments clé de l'année 2012

**Europe.** L'adoption du paquet réglementaire «Almunia», en décembre 2011, fait peser un risque de fragilisation du financement public de la culture.

**Budget.** François Hollande, aux Biennales internationales du spectacle, en janvier à Nantes, promet : «*le budget de la culture sera sanctuarisé*». En septembre, le ministère de la Culture subit une baisse de ses crédits de 4%.



DAVID DEMAS

**Intermittence.** Le rapport de la Cour des comptes, en février, dénonce une «*dérive massive*». Il insiste sur la part des annexes 8 et 10 dans le déficit de l'assurance chômage.

**Télévision.** Le retrait de 29 théâtres privés parisiens de l'association organisatrice de la cérémonie des Molières conduit à l'annulation de la cérémonie.

**Billetterie.** La revente de billets de spectacle, à un tarif supérieur à la valeur faciale sans autorisation de l'organisateur ou du producteur de l'événement, est rendue illicite, par une loi votée en février.

**Nominations.** Deux nominations laborieuses au cours du printemps : à Mulhouse, le jury revient sur son premier choix pour nommer Monica Guillouet-Gély à la direction de la Filature, scène nationale. À Angers, Robert Swinston est retenu pour diriger l'établissement malgré les pétitions d'une partie de la profession en faveur du maintien d'Emmanuelle Huynh.

**Diffusion.** Le rapport sur le financement du spectacle vivant est rendu en avril, sans effet politique.

**Ministère.** Aurélie Filippetti succède en mai à Frédéric Mitterrand comme ministre de la Culture.

**Budget.** En juin, les crédits au spectacle vivant sont en partie «*dégelés*».

**TVA.** La nouvelle majorité vote en juillet le retour de la TVA à taux réduit de 5,5% sur le livre et la billetterie de spectacle, en janvier 2013. Elle était passée à 7% en début d'année.

**Filière musicale.** En septembre, Aurélie Filippetti reporte le projet de Centre national de la musique (CNM) sans nouveau calendrier. L'accord sur le projet avait été signé en janvier au Midem par son prédécesseur et les organisations professionnelles.

**Égalité.** Les saisons de l'égalité hommes/femmes lancées l'an dernier en Rhône-Alpes ont été reprises cette année par d'autres

collectifs régionaux H/F, dont celui d'Île-de-France.

## Paris-Villette.

Le 29 novembre, le tribunal de commerce de Paris prononce la liquidation judiciaire de la SARL du Théâtre Paris-Villette, après le refus de la Ville de Paris de soutenir la direction de Patrick Gufflet.



FRANÇOIS VANHEEMIS

**Nouvelles salles.** À Saint-Nazaire, la scène nationale le Fanal est équipée depuis septembre d'un nouveau théâtre de 826 places. À Cergy, le Théâtre 95 dispose d'une nouvelle salle modulable de 400 places. Paloma, salle de musiques actuelles de Nîmes, a ouvert à l'automne.

**Regroupement.** La fusion entre le Théâtre des 2 Rives, centre dramatique régional de Haute-Normandie, et la scène nationale de Petit-Quevilly Mont-Saint-Aignan est en

cours. À Besançon, le théâtre de L'Espace s'est associé au Théâtre musical. Dans le Pas-de-Calais, le Théâtre d'Arras est désormais dirigé par la direction Gilbert Langlois, directeur de l'Hippodrome, scène nationale de Douai.

**Reprise de salles.** Olivier Poubelle (Astérios spectacles) [NOTRE PHOTO] s'est associé à Victor Bosch pour l'exploitation du Radiant-Bellevue, à Caluire-et-Cuire (69). Olivier Poubelle a également été retenu par la Ville de Paris, avec Alice Vivier (La Loge), pour la salle des Trois Baudets, à Paris.



D.R.

**Copie privée.** Le dispositif de rémunération pour copie privée a fait l'objet d'attaques juridiques incessantes de la part des organisations d'industriels-distributeurs d'appareils. En novembre, 5 membres sur 6 du collège «*industriels*» démissionnent de la commission, ce qui n'empêche pas l'adoption de nouveaux barèmes en décembre.

## NOUVELLES DIRECTIONS (sélection de nominations annoncées en 2012)

- **ABC Dijon** : Philippe Prost
- **Académie Fratellini** : Stéphane Simonin
- **Les Vieilles Charrues** : Jérôme Tréhorel
- **Orchestre national de Lyon** : Jean-Marc Bador
- **Ballet de l'Opéra national du Rhin** : Ivan Cavallari
- **Château rouge à Annemasse** : Frédéric Tovany
- **CNDC Angers** : Robert Swinston
- **Danse à Lille** : Céline Bréant
- **Direction générale de la création artistique** : Michel Orier
- **Espaces Pluriels à Pau** : Carole Rambaud
- **Faïencerie à Creil** : Grégoire Harel
- **Africolor (festival)** : Sébastien Lagrave
- **Festival de Besançon** : Jean-Michel Mathé
- **La Chaise-Dieu (Festival)** : Julien Caron
- **File 7 à Magny le Hongre** : Bénédicte Briant-Froidure

- **HorsLesMurs** : Julien Rosemberg
- **La Filature à Mulhouse** : Monica Guillouet-Gély [NOTRE PHOTO]
- **Le Rive-Gauche à Saint-Étienne-du-Rouvray** : Béatrice Hanin

- **Les Halles de Schaerbeek à Bruxelles** : Christophe Galant
- **Mairie de Paris** : François Brouat, directeur des affaires culturelles
- **Maison du peuple de Millau** : Stéphane Chatellard
- **MC2 à Grenoble** : Jean-Paul Angot
- **Ministère de la Culture** : Laurent Dréano, conseiller spectacle vivant [NOTRE PHOTO]
- **Ministère de la Culture** : Alain Van der Malière, conseiller spécial
- **Moulin du Roc à Niort** : Paul-Jacques Hulot
- **Nouveau Relax à Chaumont** : Philippe Cumer
- **Onyx – La Carrière à Saint-Herblain** : Stéphane Leca
- **Opéra de Paris** : Stéphane Lissner (2015)
- **Opéra Nice Côte d'Azur** : Marc Adam (directeur artistique)
- **Orchestre de la Suisse romande** : Henk Swinnen
- **Orchestre national de Lorraine** : Christopher Bayton
- **Orchestre philharmonique de Marseille** : Lawrence Foster (directeur musical)
- **Opéra-Théâtre de Saint-Étienne** : Vincent Bergeot
- **Salles de spectacle de Montauban** : Audrey Beauchart
- **Théâtre de Chartres** : Jérôme Costeplane
- **Théâtre de L'Arc-en-ciel à Rungis** : Bruno Cochet
- **Théâtre de Sartrouville et des Yvelines** : Sylvain Maurice
- **Théâtre Dijon Bourgogne** : Benoît Lambert
- **Théâtre du Point du jour à Lyon** : Gwenaël Morin
- **Théâtre Ici & là, Pays de Briey** : Loïc Nowak



DOM POIRIER



DIDIER FLOUVIN

## DÉBATS

Rencontres européennes de l'Adami :  
au secours des «cercles vertueux»

Les Rencontres européennes de l'Adami ont accueilli environ 360 participants les 6 et 7 décembre à Cabourg. L'accent a été mis sur les menaces pesant sur les «cercles vertueux» qui protègent aujourd'hui la création et les emplois artistiques, avec des débats contradictoires, comme celui réunissant Bruno Boutleux, directeur général de l'Adami, Hervé Rony, directeur général de la Société civile des auteurs multimédia (SCAM), Michel Orier, directeur général de la création artistique (DGCA), Alexandra Laferrière, directrice des relations internationales chez Google et Bernard Heger, délégué général du Simavelec



THOMAS BARTEL

Copie privée :  
barèmes 2013

Les barèmes fixant les rémunérations à partir du 1<sup>er</sup> janvier ont été adoptés par la commission pour copie privée. Les tarifs prévus seront «globalement inférieurs à ceux actuellement en vigueur», annoncent les représentants des créateurs. Leur application devrait traduire une légère diminution des rémunérations perçues en 2013. La décision a été adoptée «à une large majorité», selon ce même communiqué, en l'absence de cinq des six représentants des industriels importateurs de matériels électroniques qui ont démissionné de la commission en novembre.

(Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques). Bruno Boutleux a défendu la gestion collective, garant de la diversité de la création. Il a pointé du doigt YouTube, expliquant que quand de nouveaux médias émergent, ceux-ci «s'installent en développant un nouveau modèle économique et en bafouant les droits des créateurs jusqu'à ce que ce ne soit plus tenable et que les assignations en justice s'accumulent». Une vision à laquelle s'oppose Alexandra Laferrière pour Youtube : «Je ne peux pas laisser dire que l'on bafoue le droit d'auteur, affirme-t-elle. Depuis que Google a racheté YouTube en 2006, il est possible, par exemple pour les ayants droit, de bloquer des contenus sur la plateforme, mais aussi de les monétiser.» Selon Hervé Rony l'heure est davantage à la contractualisation avec les opérateurs, quitte à compter sur les rapports de force, qu'à la réadaptation des

dispositifs juridiques. La rémunération pour copie privée, son contexte européen et le poids des entreprises d'envergure mondiale sur les décisions communautaires ont opposé les directeurs de la SCAM et de l'Adami au représentant du Simavelec. «Est-il normal que ce soit ceux qui récupèrent

le préjudice (lié à la copie numérique) qui le définissent, interpelle Bernard Heger. C'est à un organisme indépendant de le définir. Je ne vois pas pourquoi ce préjudice serait différent en Allemagne, en France ou en Espagne». Ce à quoi Bruno Boutleux oppose : «Quand on sait que l'argent public diminue, la gestion collective permet un recyclage le plus équitable possible. La fin des 25% sur la copie privée poserait la question du soutien à la diversité.» Si la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) rend une décision défavorable à l'Autriche dans la bataille juridique l'opposant à Amazon sur le reversement d'une part des perceptions pour le financement de la création, la France devra se passer de ces 25%. Et Michel Orier le reconnaît, le ministère de la Culture ne dispose d'aucune alternative. Tout en ajoutant : «Je ne peux pas imaginer un instant que cette décision s'impose». ■ T. L. R.

## Culture Acte 2 : le point d'étape

MISSION LESCURE. Pierre Lescure et Aurélie Filippetti ont tenu, le 6 décembre, un point d'étape de la mission Culture-Acte 2 de l'exception culturelle, après une soixantaine d'auditions. La mission concerne prioritairement les «contenus» produits par les «industries culturelles» à destination du grand public. Son travail s'attache donc d'abord à renforcer et à équilibrer l'architecture de l'offre commerciale sur Internet. De fait, une grande partie du rapport d'étape est consacrée aux services de diffusion légaux et au piratage. Les auteurs et artistes ne sont ainsi mentionnés qu'en une ligne, pour ré-



THIBAUT CHAPOTOT

vérer qu'ils «s'estiment insuffisamment rémunérés au titre de l'exploitation en ligne de leurs œuvres». Sur la possibilité de faire contribuer les opérateurs de l'Internet au financement de la création, la commission Lescure renvoie la balle à l'autre commission, centrée sur la fiscalité du numérique (dite commission Colin et Collin) : «Les conclusions de la mission sur la fiscalité numérique devraient nourrir la réflexion sur les moyens d'appréhender territorialement l'activité dématérialisée des grands acteurs internationaux». Le rapport final est attendu le 31 mars. ■

## LE PROFEDIM CHEZ LESCURE.

Devant la commission Lescure, le 30 novembre, la délégation du syndicat Profedim a fait entendre la voix des producteurs de spectacle de musiques savantes : «N'étant pas ayants droit, nous n'avons pas aujourd'hui la capacité juridique d'intervenir pour interdire la diffusion d'un spectacle vivant que nous avons produit et qui aurait été piraté.» L'enjeu est également économique : «être reconnu comme producteurs à part entière dans l'économie numérique, coproducteurs ou producteurs délégués des captations», donnerait accès aux aides spécifiques. Le syndicat a également insisté sur l'exception culturelle : maintien d'une pluralité des guichets, une part de ressources pour le spectacle vivant en cas de taxation des moteurs de recherche ou fournisseurs d'accès Internet, aides à l'emploi et crédit d'impôt, garantie d'exposition de la musique dans l'audiovisuel public...

RÉSEAUX

# Jazz : l'Afijma mue pour accueillir les lieux



SABINE CHARPIN

Le trio Marcel & Solange (Jazz migration)

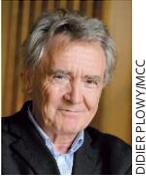
L'Afijma, association des festivals innovants en jazz et musiques actuelles, devient Association Jazzé Croisé (AJC) et s'ouvre à l'ensemble des structures de diffusion de jazz. Des chantiers seront ouverts dans les domaines de l'éducation artistique et culturelle, le numérique, la parité, la diversité et le transculturel. La création de l'AJC semble répondre à la fusion annoncée de la Fédération des scènes de jazz avec la Fédurok (lire l'encadré ci-contre). «Parce que le jazz relève d'une économie spécifique, qu'il a une histoire et une sociologie sur bien des points différents des autres composantes

du secteur des musiques actuelles, tout en ayant la volonté et la pleine capacité à dialoguer et travailler avec elles, et qu'il est également proche des musiques savantes et contemporaines, AJC place la question esthétique au cœur de son projet collectif», argumente Armand Meignan, président de l'Afijma et directeur artistique de l'Europe Jazz, au Mans. Antoine Bos, secrétaire général de l'Afijma, dément toute idée de rivalité : «Cette initiative n'a pas vocation à court-circuiter le travail de la FSJ. Les logiques sont complémentaires. Nous restons sur l'esthétique jazz sans avoir une position sectaire. Nous continuerons à parler avec la Fédurok, France Festivals, Zone franche, etc.» L'Afijma compte 43 festivals adhérents. De nouveaux membres sont pressentis sous la forme AJC dont l'assemblée constituante aura lieu au printemps. |

## FSJ et Fédurok publient les bans

La Fédurok et la Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées (FSJ) ont confirmé leur mariage, le 7 décembre, aux Trans Musicales de Rennes. Elles fusionneront dans la Fédélima pour Fédération des lieux de musiques actuelles.

**DÉPART DU CONSEILLER VAN DER MALIÈRE.** Alain Van der Malière, conseiller spécial d'Aurélie Filippetti, quittera ses fonctions au cabinet au 31 décembre. «Il n'y a aucun désaccord entre nous», confie l'intéressé. Au contraire, c'est l'application d'un accord que nous avons dès le départ. J'étais là pour accompagner l'installation de son ministère.» Ce départ permet au cabinet d'Aurélie Filippetti de respecter la règle des 15 conseillers maximum. Alain Van der Malière ne se met pas en retraite de la culture. Plus discrètement, il continuera d'œuvrer à la définition de la politique culturelle : «Je reste indéfectiblement attaché à la ministre !»



DIDIER FLOUZY/MCC

### ILS ONT DIT



D.R.

#### STÉPHANE LISSNER

Futur directeur de l'Opéra de Paris «J'ai proposé lors de ma nomination que

nous puissions chaque année dans une ville porter un projet lyrique et aussi un projet chorégraphique. Il y a un certain nombre de villes qui sont défavorisées, qui ont des gros problèmes financiers et parfois ces villes ont un très beau théâtre. Malheureusement, on y joue peu de représentations pour des raisons budgétaires, donc je trouve que c'est notre rôle de pouvoir aller dans un certain nombre d'endroits où il n'y a pas des moyens pour présenter certaines chorégraphies, le ballet.» Sur France Inter, le 14 décembre

### SIGNES POSITIFS POUR LA FNCC

La Fédération des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) se félicite de la reprise des concertations sur les financements du secteur musical, initiées à la suite du projet de Centre national de la musique, en y associant les collectivités. Philippe Laurent, président de la FNCC, approuve aussi «l'accueil favorable [de l'État, NDLR] à l'idée de la mise en place de conférences territoriales du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) sans en confier la présidence à telle ou telle type de collectivité et donc en respectant les spécificités et l'autonomie de tous les territoires». Autre point positif pour la FNCC, la reprise des articles 101 et 102 de la loi de décentralisation de 2004 sur les conservatoires. Aurélie Filippetti devait recevoir le CCTDC le 19 décembre.

## La méthode de Julien Rosemberg pour HorsLesMurs

**CIRQUE ET ARTS DE LA RUE.** Nommé à la direction de HorsLesMurs en août, Julien Rosemberg a consacré les premiers mois à rencontrer ses partenaires. Insistant sur les notions d'hospitalité et de partage, il présente le centre de ressources comme une boîte à outils connectée aux organisations professionnelles, lieux de création, artistes, chercheurs et autres centres de ressources, «dans une dynamique de complémentarité et de subsidiarité». Il détaille son projet en quatre axes. L'internationalisation doit irriguer tous les services : «Chaque pôle d'HorsLesMurs doit se saisir de la dimension internationale de son activité.» Le travail à l'échelle des territoires répond à une nécessité de décloisonnement des arts du cirque et des arts dans l'espace public. «Il y a encore un fossé entre les représentations collectives et la réalité des formes. Nous sommes à un moment historique pour rappeler leur place, dans le cadre du plan en faveur de l'éducation



Julien Rosemberg

artistique et culturelle». Julien Rosemberg évoque aussi plusieurs pistes dans la sphère sociale et le partage des expériences menées dans ces domaines : «Il est primordial de disposer d'une base de données sur ces expériences participatives». Cette préoccupation rejoint le troisième pilier de son projet qui consiste à «coconstruire et fédérer les ressources». L'idée est d'ajuster les services déployés par HorsLesMurs en fonction des spécialités des autres centres de ressources ou des agences régionales. Il insiste également sur la place qui doit être accordée à la parole de l'artiste, dans un souci de transmission. Le quatrième point est baptisé «stimulation des savoirs» et concerne notamment les outils d'édition. «Il sera utile de redéployer nos capacités éditoriales et de trouver des outils en fonction des publics». D'ici six mois, HorsLesMurs ouvrira un portail Internet qui proposera un parcours éditorialisé de l'offre documentaire. | Y. P.

## STATUT

# Les sénateurs préconisent une réforme de l'EPCC

Un groupe de dix sénateurs a travaillé pendant cinq semaines sur un toilettage du statut des établissements publics de coopération culturelle. Créés il y a dix ans, les EPCC sont au nombre de 70 dont 2 opéras, 8 scènes nationales, 3 pôles cirque, mais aussi des établissements d'enseignement des arts plastiques, des agences culturelles régionales, etc. Le premier constat des sénateurs est positif : « *l'EPCC répond au besoin d'organiser le cofinancement de projets culturels engagés sur les territoires* ». Mais les partenaires doivent partager un projet en amont du choix de la structure juridique. Les sénateurs laissent entendre par là qu'il ne faut pas regarder le statut d'EPCC comme une solution miracle pour se conformer à la réglementation européenne « Almunia » sur les aides publiques. Par ailleurs, l'EPCC se justifie si la taille de l'établissement est suffisante. Quant à la place de l'État au sein des conseils d'administration, les sénateurs rappellent que l'État a un rôle de « *garant, arbitre et conseil* » et qu'il doit l'exercer pleinement, en dépit du principe « *qui paye décide* » donnant souvent le premier rôle à une collectivité. Ils appellent à trouver un équilibre « *au cas par cas* », avec l'aide d'un juriste référent au ministère de la Culture. Sur le plan fiscal, les EPCC ont vu leurs



La compagnie Ex-Nihilo à l'affiche d'Hors saison 2013, rendez-vous danse de l'EPCC Arcadi.

charges s'alourdir quand ils ont été assujettis à la taxe sur les salaires. Les sénateurs demandent « *d'inscrire l'EPCC à caractère administratif au titre des dérogations* ». Ils préconisent aussi de rallonger la durée du mandat du directeur de 3 ans à 5 ans. Concernant le cas des établissements supérieurs d'enseignement artistique, les sénateurs jugent que la loi a été « *dévoyée, le principe de volontariat ayant été bafoué* ». Dans le spectacle vivant, le projet est de constituer une dizaine de pôles d'enseignement supérieur pluridisciplinaires en EPCC. Trois existent déjà. Le principal problème est la difficile harmonisation des statuts et des rémunérations entre fonctionnaires d'État et territoriaux. Le cas des écoles devrait justifier un traitement spécifique dans une proposition de loi de réforme des EPCC qui sera intégrée au prochain projet de loi de décentralisation. **I. Y. P.**

## Les aides à la création dramatique

**FINANCEMENT.** Les lauréats de la Commission nationale de l'Aide à la création de textes dramatiques du Centre national du théâtre (CNT).

**Textes dramatiques :** *L'Homme du coin*, de Ronan Chéneau ; *Les Soleils pâles*, de Marc-Antoine Cyr ; *Théodore, le passager du rêve*, de Joëlle Ecomier ; *Mon oncle est reporter*, de Vincent Farasse ; *Naissance d'un pays*, de Aiat Favez ; *Hamlet it be*, de Marc Guilbert ; *Gretel et Hansel*, de Suzanne Lebeau ; *Rouge Forêt*, de Stéphanie Marchais ; *Demain dès l'aube*, de Pierre Notte ; *Ode à Médine*, de Sabine Revillet ; *9 Petites Filles*, de Sandrine Roche ; *Duo (lorsqu'un oiseau se pose sur une toile blanche)*, de Julie Rossello ; *George Kaplan*, de Frédéric Sonntag ; *Un qui veut traverser*, de Marc-Emmanuel Soriano ; *Never Never Never*, de Dorothee Zumstein.

**Traductions :** *Dents miroir*, de Nick Gill, (Elizabeth Angel-Perez) ; *Nuit d'été*, de David Greig, (Dominique Hollier) ; *Medealand*, de Sara Stridsberg, (Marianne Ségol-Samoy).

**Dramaturgies plurielles :** *Je suis encore en vie*, de Jacques Allaire ; *Le Campement mathématiques*, de Mickaël Chouquet, Balthazar Daninos, Clémence Gandillot et Léo Larroche ; *Lettre à un jeune martyr*, de Camille de Toledo.

**Encouragements :** *Dis camion !*, de Claire Barrabes ; *Les hommes qui tombent*, de Marion Bordessoulles ; *Transit(s)*, de Léonore Confino ; *Le Pont sur l'eau trouble*, de Jacques Elkoubi ; *Retours en loge*, de Sabrina Kouroughli ; *Adèle & Henry ou les transports d'Adèle*, de Christelle Lépine ; *La Guerre de Belgique*, de Samuel Pivo ; *La Sixième Chaise*, de Thu-Lan Rocher ; *Pierre. Ciseaux. Papier*, de Clémence Weill. **I**

## LES SCÈNES CONVENTIONNÉES AU MINISTÈRE.

Une délégation de l'association des scènes conventionnées a été reçue par Michel Orier, directeur général de la création artistique, le 4 décembre. Solange Charlot (Les Sept Collines à Tulle), Régis Sénécal (le Trianon transatlantique à Sotteville-lès-Rouen), Monique Plouchard (Théâtre Paul Éluard de Bezons) et Jackie Challa (l'Espace Jéliote à Oloron Sainte-Marie) venaient demander que le ministère reconnaisse le réseau des scènes conventionnées comme un label national. Sous le ministère précédent, une circulaire était en préparation, début 2012, qui organisait le soutien de l'État aux scènes conventionnées sur la base de projets, ce qui aurait incité les DRAC à renouveler plus fréquemment les lieux conventionnés. Cette fois, Michel Orier a indiqué qu'il n'y aurait pas de nouveau texte avant la loi d'orientation prévue en 2013. En revanche, la délégation de l'association n'a pas entendu de changement de doctrine du ministère : « *La position du ministère n'a pas changé*, résume Solange Charlot. *Nous sommes toujours classés dans les autres lieux.* » L'association va continuer à faire valoir ses arguments, notamment via les syndicats, SNSP (Syndicat national des scènes publiques) et Syndeac, qui participent à la préparation de la loi d'orientation.

## FONDS SACD HUMOUR/ONE MAN SHOW.

La quatrième édition du fonds SACD Humour-One-man show 2012 a désigné 11 spectacles lauréats.

**Catégorie « Découverte » :** Frédéric Gersal (SB Company - Théâtre Bo Saint-Martin) ; Jérémy Charbonnel (Keep Dreaming - Théâtre Le Bout à Paris) ; Rémi Chiroussel, Eva Darlan, Arsen Philippe Douai et Bun-Hay Mean, auteurs, Sanaka, interprète (Béton Show - Théâtre Le Bout) ; Antoine Schoumsky et Thomas Coste, auteurs, Antoine Schoumsky, interprète (Yaen Productions - Théâtre Montmartre Galabru à Paris). **Catégorie « Création » :** Nouara Naghouche et Pierre Guillois (Le Fils du grand réseau) ; Sébastien Castro (Pop-Corn Productions - Théâtre de Jeanne à Nantes) ; Oliver Haudegond dit Didier Super2 (20h40 Production). **Catégorie « Diffusion » :** Baptiste Lecaplain et Aslem Smida, auteurs, Baptiste Lecaplain interprète (Houlala Création - Bataclan à Paris) ; David Salles (Cheyenne Productions - le Point-Virgule à Paris) ; Pierre-Louis Lanier, auteur, Alexandra Carlioz et Stéphanie Doche, interprètes (Al Fonce - La Folie Théâtre à Paris) ; Guillaume Meurice (30 Productions - Théâtre Funambule Montmartre à Paris).

PORTEURS DE PROJET MP2013

## Lieux Publics : Métamorphose et au-delà



VINCENT LUCAS

Trois semaines durant, entre septembre et octobre 2013, Lieux Publics investira le centre-ville de Marseille à travers des spectacles déambulatoires à grande échelle, des installations, des jeux urbains, des parcours et une «ville éphémère». Avec ce nouveau festival, intitulé Métamorphoses, le centre national de création marseillais fournira l'un des événements phares de l'année. Mais Lieux Publics ne se réserve pas que pour l'automne 2013. Outre les deux clameurs prévues pour l'ouverture de l'année capitale, elle propose deux rendez-vous : la création de la compagnie Tout Samba'L «*Horizonnelles...*» dans le cadre des Sirènes et midi net et la marche symphonique *Champ harmonique*, de Pierre Sauvageot. Au

total, cela représente un budget de 900 000 euros soutenu, à divers degrés, par Marseille-Provence 2013. Métamorphoses et *Champ harmonique* sont ainsi cofinancés à hauteur de 40% par

l'association. En revanche Sirènes et midi net ne récolte qu'une labellisation dans le programme officiel. Pas de quoi inquiéter Pierre Sauvageot : «*La vie de MP2013 n'est pas un long fleuve tranquille*», commente le compositeur et directeur de Lieux publics. Ainsi le départ de l'agglomération toulonnaise explique, selon lui, la concentration du festival Métamorphoses sur le centre-ville marseillais. «*La culture a essuyé les plâtres*, poursuit le directeur de Lieux Publics. *Ce n'est pas facile de travailler sur un projet territorial aussi large...*» Pour autant, Pierre Sauvageot se dit confiant : «*On a une chance formidable d'être dans une capitale, ajoute-t-il. C'est un rendez-vous que nous n'avons pas le droit de rater !*» | MARJOLAINE DIHL

### Ondif : le Snam-CGT

**alerte.** Le Syndicat national des artistes musiciens (SNAM-CGT) s'inquiète de voir que la situation budgétaire de l'Orchestre national d'Île-de-France (Ondif) n'a pas été réglée.

La baisse de 700 000 euros sur trois ans des crédits DRAC est maintenue, avec une réduction de 350 000 euros en 2013, sur une subvention DRAC annuelle de 2,2 millions. Le syndicat a écrit à la ministre le 3 décembre : «*Nous vous demandons de prendre toutes les mesures pour revenir sur cette décision scandaleuse prise par votre prédécesseur*».

### Diffusion de la danse en Île-de-France.

Arcadi, l'agence culturelle d'Île-de-France, publie *La diffusion des spectacles de danse en Île-de-France*, premier numéro de sa collection Cultures en Île-de-France. En 28 pages, incluant deux grandes cartes dépliantes en annexe, ce document fait le point sur les théâtres, festivals et institutions actifs dans le domaine chorégraphique sur le territoire régional. Il réunit les données recueillies entre les saisons 2003-2004 et 2009-2010. **Stéphanie Molinero**, conseillère technique chargée de l'observation culturelle chez Arcadi, a supervisé cette publi-

cation. Un second volume, toujours consacré à la diffusion en danse, cette fois sous un angle qualitatif et non quantitatif, sortira bientôt. La collection explorera ensuite d'autres domaines du spectacle vivant.

### Magazine Danser : reprise.

Un groupe de trois repreneurs compte racheter le magazine *Danser*. Regroupés autour de **Reginald de Guillebon**, directeur de la société de production Hildegard, ils ont fait savoir à l'administrateur judiciaire mandaté pour la société d'édition Desclée de Brouwer (propriétaire de *Danser* depuis 2009) qu'ils reprenaient le magazine et assuraient la publication à venir. *Danser* devrait retrouver les kiosques aux alentours du mois de mars.

### Jean-Claude Barrens : nouveau projet.

Directeur du Festi'Val-de-Marne pendant vingt ans, **Jean-Claude Barrens** [NOTRE PHOTO] annonce qu'il «*tourne la page*».

Il part travailler avec la comédienne **Magali Herbingier**, à l'ouverture d'un nouveau lieu de spectacles, le théâtre du Petit Colombier, à Fouquebrune (Charente). Ce lieu de 70 places se consacrera essentiellement aux petites formes, «*à travers l'art d'utiliser les mots*» : théâtre, chanson, conte, lectures, poésie, marionnettes, conférences...



VERNIHET

### Folle journée : chapiteaux.

La 19<sup>e</sup> édition du festival de musique classique La Folle Journée de Nantes (du 30 janvier au 3 février) verra s'installer deux chapiteaux de 200 places à l'extérieur de la Cité des congrès de Nantes pour accueillir 40 concerts supplémentaires. L'année dernière, quelques concerts avaient été accueillis par le Lieu Unique scène nationale. Baptisée l'Heure exquise, cette édition est consacrée à la musique française et espagnole de 1850 jusqu'à nos jours.

## MONTPELLIER

### Un label SMAC et des travaux

La salle Victoire 2, à Saint-Jean-de-Vedas, près de Montpellier (34), a reçu le label scène de musiques actuelles (SMAC). Isabelle Petit, directrice, explique : «*Cette labellisation clarifie les relations avec nos partenaires publics. Nous avons tout d'une SMAC, notamment par notre activité (diffusion, soutien à l'émergence, résidences...), sans en être une du point de vue administratif. Le lieu s'est construit en même temps que les politiques culturelles qui le soutenaient.*» Au paravant, cette salle de 660 places voyait sa convention renouvelée

chaque année. Désormais, une convention triennale est signée avec la DRAC, l'agglomération, le Département et la Région. La première court de 2012 à 2014. Créée en 1987, Victoire 2 fonctionnera avec un budget d'environ 700 000 euros, financé pour moitié par ces partenaires. Pendant les neuf premiers mois de 2013, un autre lieu important des musiques actuelles à Montpellier, le Rockstore au centre-ville, fermera ses portes. Cette salle de 800 places entamera des travaux d'insonorisation et d'accessibilité. Stéphane Alamallak,

directeur, détaille : «*Il y a pour environ 1,3 million d'euros de travaux, financé en majeure partie par la Ville, propriétaire des murs. Les neufs salariés en CDI sont heureusement éligibles au chômage partiel. Le 1<sup>er</sup> octobre, nous aurons un lieu en partie neuf, ce qui devrait bien relancer l'activité.*» Les deux salles sont axées sur les mêmes esthétiques musicales. Isabelle Petit de Victoire 2 relativise : «*Avec la fermeture du Rockstore, nous sommes approchés par des organisateurs, mais ce n'est pas la révolution, vue la conjoncture.*» | N. D.

**Bilan du Festival d'Automne.** À l'issue de l'édition 2012, le Festival d'Automne à Paris affiche pour 2012 un taux de remplissage de 91%. Le nombre de spectateurs est de 95 649 pour 72 manifestations dans 31 lieux partenaires. Le parcours Maguy Marin a été



D.R. *Cendrillon*, compagnie Maguy Marin

Demarcy-Mota mettra l'accent sur la musique sud-africaine et sur le Japon.

### CNDC d'Angers : réaction de l'ACCN.

Suite à l'article évoquant les négociations liées au départ d'Emmanuelle Huynh de la direction du CNDC d'Angers, l'Association des centres chorégraphiques nationaux (ACCN), dont Emmanuelle Huynh est vice-présidente, rappelle que la mesure d'accompagnement (150 000 € par an sur 3

ans) et la coproduction de 50 000 € font partie des dispositifs normaux prévus par la circulaire du 31 août 2010. Par ailleurs, il n'y a pas, selon l'ACCN, de mise à disposition de technicien prévue pour sa compagnie dans la convention de départ de la directrice. Enfin, l'ACCN estime justifié qu'Emmanuelle Huynh accompagne les promotions des deux formations en cours pour l'école supérieure du CNDC. Une mission qui doit être rémunérée «par le CNDC ou par l'État», écrit l'ACCN et ce salaire ne doit pas être inclus dans la subvention attribuée à la compagnie.

### Lyon : des bénévoles pour le *Messie*.

La CGT-Spectacle a saisi l'Inspection du travail pour faire constater que 38 figurants du *Messie* de Haendel, (du 3 au 14 décembre) monté par la Britannique Deborah Warner, qui a voulu y associer des bénévoles, représentant notre société dans sa diversité», répond le directeur de l'Opéra Serge Dorny.

## ÉQUIPEMENT

### Un grand projet pour le Beauvaisis

Le cabinet Moreau Kusunoki Architectes a été choisi pour construire le futur théâtre du Beauvaisis. Cette équipe franco-japonaise sera secondée par le bureau de scénographie Change-ment à Vue et par les acousticiens de Peutz & Associés. Le bâtiment abritera une salle de 800 places, une seconde de 250 places, une salle de répétition, un restaurant, un bar, une librairie et un jardin. Le chantier débutera en juin 2014 pour s'achever fin 2016. L'investissement est de 20,5 millions d'euros. Pendant les deux saisons hors les murs, le Théâtre de Beauvais s'installera dans un lieu temporaire au sein de la Maladrerie Saint-Lazare. Avec l'Espace Jean-Legendre de Compiègne (associé au Théâtre impérial), le Théâtre du Beauvaisis, dirigé par Martine Legrand, constitue la future scène nationale de l'Oise. Cette fédération devait même inclure la Faïencerie de Creil, mais Caroline Cayeux, présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis et maire de Beauvais, ne l'a pas mentionnée en présentant le projet de nouveau théâtre. |



D.R.

**Douvillez avec les Francos gourmandes.** Kevin Douvillez, ex-programmateur des Francofolies de la Rochelle, collaborera à nouveau avec Morgane Groupe (propriétaire du festival rochelais) pour diriger la seconde édition des Fran-

cos Gourmandes de Tournus, du 7 au 9 juin. C'est à titre indépendant que Kevin Douvillez assurera cette mission. Il a également été sollicité par le festival rennais Mythos pour une mission de conseil en programmation.

## BASSE-NORMANDIE

### Le Cotentin crée une SMAC sous forme d'entente intercommunale

C'est le régime d'Entente intercommunale qui a été choisie par quatre villes et deux communautés de communes du Cotentin pour leur action concertée dans les musiques actuelles. «Elle aura deux domaines de compétences : la diffusion de concerts (une vingtaine par saison) et l'accompagnement des pratiques amateurs. Nous avons des salles de spectacle et des lieux d'enseignement, entre les deux il y a un manque», détaille Simon Louiset, le directeur de l'Espace culturel Buisson de Tourlaville (50). Il dirige cette Entente intercommunale du Cotentin, qui rassemble cet espace culturel, les deux théâtres et le Vox de

Cherbourg-Octeville, l'Agora d'Équeurdreville-Hainneville, l'Espace culturel des Pieux et la salle des fêtes de Beaumont-Hague, puis la future salle de la communauté de communes de la Hague. Les jauges vont de 250 à 1 800 places. La commune de Tourlaville gèrera pour l'ensemble l'accompagnement et les concerts : production, billetterie... Le Nord-Cotentin souffre d'une offre insuffisante et éclatée en musiques actuelles. Des esthétiques sont absentes comme le rap et l'électro et il manque une offre structurée d'accompagnement, soulignait une étude de l'agence ABCD en 2011. Le dépôt de bilan de la salle

l'Épicentre, à Cherbourg, n'a pas arrangé pas la situation. La Ville de Cherbourg a préféré ce procédé de mutualisation à la construction d'un lieu. Simon Louiset explique : «Une Entente intercommunale est rapide à mettre en œuvre et très souple. Elle viendra en appui des lieux à la demande des élus. Une conférence – sorte de conseil d'administration – réunit trois élus de chaque collectivité.» Un nom et une charte graphique seront dévoilés au printemps et quelques premiers concerts organisés. Les communes de la Glacière et de Querqueville seraient déjà intéressées pour rejoindre cette Entente intercommunale. | N. D.

## CARNET

### Jacques Rigaud

Jacques Rigaud est décédé le 6 décembre, à 80 ans. Connu comme président de RTL, il fut aussi président-fondateur de l'Admical, association de promotion du mécénat d'entreprises, de 1979 à 2008. Ce haut fonctionnaire a également été président de l'établissement public du musée d'Orsay, de la commission d'étude de la politique culturelle de l'État, de la commission nationale des centres culturels de rencontre, du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) d'Aquitaine.

**Génériq, entre Rhin, Rhône et Colombie.** Le festival Génériq (du 21 novembre au 2 décembre) a rassemblé près de 19 000 spectateurs, contre 17 000 l'an passé. Seize communes du Grand Est ont accueilli une centaine de propositions, la moitié en accès libre, dont sept groupes colombiens de musiques actuelles. Auparavant, des artistes et professionnels français s'étaient rendus en Amérique latine. Mina Tindle et Chapelier Fou y ont décroché des tournées. Des artistes danois étaient programmés à Génériq par le festival scandinave Spot, lequel a organisé deux rencontres professionnelles. L'édition 2013 sera resserrée de 10 à 7 jours. «*Cela permettra de réduire les coûts des jours sans concert des groupes étrangers, alors que disparaît la Métropole Rhin-Rhône qui nous versait une subvention de 55 000 euros*», confie **Jean-Paul Roland**, directeur de Génériq.

**Cultures du cœur : anniversaire.** L'association Cultures du cœur fêtera ses 15 ans le 11 janvier sous le chapiteau du Cirque Phénix, installé pelouse de Reuilly, à Paris. L'association proposera également un point sur l'évolution des offres proposées. 400 000 places de spectacles et pour des manifestations sportives sont proposées chaque année grâce à de nombreux partenariats avec des structures culturelles et sportives et à des relais sociaux.

**SmartFr ouvre à Nantes.** SmartFr, société d'aide à la gestion administrative pour les artistes, basée à Lille, a ouvert son dixième bureau français à Nantes (44). Selon le gérant de la société, **Sandrine Graceffa**, il manque aujourd'hui une implantation dans le Sud-Ouest, un développement à Bordeaux est à l'étude.

## FESTIVAL

# Trans Musicales : une édition excédentaire

L'édition 2012 des Trans Musicales de Rennes s'est achevée sur un bilan très positif. Avec une programmation de 101 groupes pour moitié français, le festival breton a séduit près de 55 000 spectateurs, dont 30 000 payants, en quatre jours (contre 26 000 payants l'an passé). Les vendredi et samedi affichaient complet au Parc Expo. «*Les Trans s'annonçaient déficitaires de 70 000 euros cette année, elles seront finalement excédentaires du même montant, grâce à la billetterie*», confie Béatrice Macé, directrice. Le festival accusait depuis 2010 un déficit de 120 000 euros suite au retrait de sponsors locaux lors des Trans à l'export organisées en Russie et en Tchéquie. La même année, la manifestation rennaise perdait 40% des apports de ses propres partenaires privés, montants aujourd'hui retrouvés. «*Un festival est toujours un coup de poker où se joue en quatre jours une année de travail. Nous gérerons notre déficit sur quatre années, afin de le lisser sereinement*», explique Béatrice Macé. Les Trans à l'export restent pour le moment en suspens. **I. N. D.**

**Foot et théâtre : bon ménage.** L'Olympique de Marseille réédite l'opération «Lever de rideau» qui permet d'acheter une place pour un match de l'OM plus une place au théâtre pour le prix de 25 euros.

L'édition spéciale «2013 packs pour 2013» a débuté en décembre par *La seconde surprise de l'amour* mise en scène par **Alexandra Tobelaim** et le match OM – Lorient. Sur 200 packs mis en vente, 197 ont été achetés.

## SUR VOS AGENDAS

### OULLINS

**LES 7 ET 8 JANVIER**  
*La Route des Vingt*  
Vitrine de la création en Rhône-Alpes  
groupe.20@aliceadsl.fr

### STRASBOURG

**21 JANVIER**  
*Réseaux de diffusion et perspectives d'évolutions*  
Par l'Agence culturelle d'Alsace et la Ville de Strasbourg  
03 88 58 87 98

### VERNOUILLET (28)

**LE 22 JANVIER**  
*Premières lignes*  
Journée professionnelle de

l'Atelier à spectacle.  
02 37 42 60 18

### CANNES

**DU 26 au 28 JANVIER**  
*MIDEM*  
www.midemfestival.com

### ARRAS

**31 JANVIER ET 1<sup>ER</sup> FÉVRIER**  
*Séminaire Culture et Départements*  
La «petite» coopérative de fabrique territoriale  
www.culturedepartements.org

### KINGERSHEIM

**1<sup>ER</sup> AU 10 FÉVRIER**  
*Festival Momix*

### 1<sup>ER</sup> FÉVRIER

*Élaboration d'un projet culturel de territoire et enjeux*  
Par l'Agence culturelle d'Alsace  
03 88 58 87 98

### AIX-EN-PROVENCE

**5 FÉVRIER**  
*Agents artistiques et managers : intermédiaires à la frontière de l'art et du commerce*  
Par l'Arcade  
www.arcade-paca.com

### BRUXELLES

**4 AU 8 FÉVRIER**  
*Festival Propulse*  
*Journées professionnelles*  
Par le service de la diffusion de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
www.propulsefestival.be

### GENNEVILLIERS

**LES 25 ET 26 FÉVRIER**  
*Hors saison, salons d'artistes*  
La rencontre danse organisée par Arcadi et l'ONDA au Théâtre de Gennevilliers dans le cadre du rendez-vous Hors Saison met l'accent sur les jeunes artistes européens.  
Sur invitation. www.onda.fr

## APPELS À CANDIDATURES

**Fondation SNCF.** Dans le cadre de son programme «Prévenir l'illettrisme», la Fondation SNCF lance son cinquième appel à projets. Elle veut ainsi encourager les initiatives qui, en donnant le goût des mots, contribuent à l'accès aux savoirs de base (lecture, écriture et calcul) ou à leur consolidation. Date limite : 11 janvier. <http://projet.fondation-sncf.org>

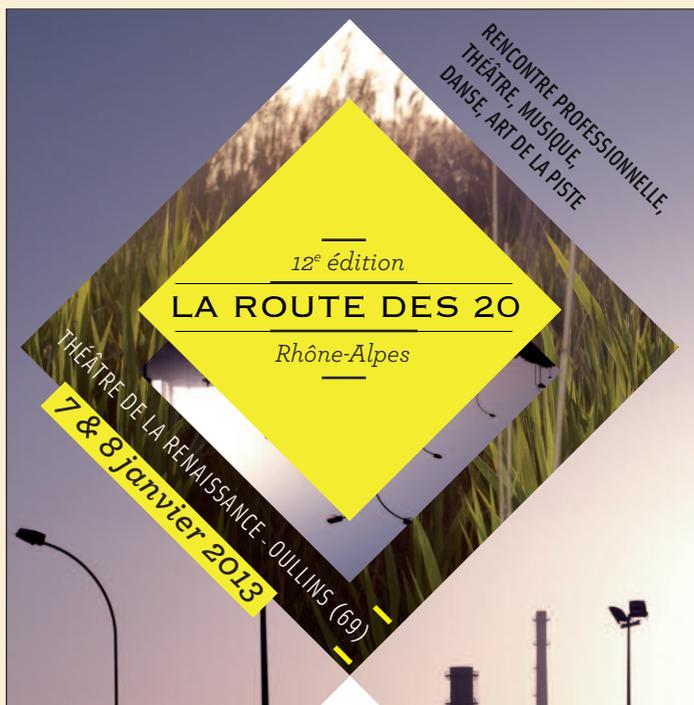
**Formation arts de la rue.** Le recrutement de la 5<sup>e</sup> promotion de la Formation avancée et itinérante des arts de la rue est ouvert, jusqu'au 31 mars. [www.faiar.org](http://www.faiar.org)

**Jeune Création 2013.** Jeune Création lance son appel à candidatures pour son édition 2013 qui se déroulera au Centquatre en novembre 2013. Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2013, accessible jusqu'à 45 ans inclus. [www.jeunecreation.org](http://www.jeunecreation.org)



### SAINT-MÉDARD-EN-JALLES / BLANQUEFORT DU 15 JANVIER AU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER **Des souris, des hommes**

Le festival Des souris, des hommes, proposé par la scène conventionnée Le Carré – Les Colonnes, a élaboré pour sa sixième édition un focus «So british», sur la jeune création britannique, avec le British Council of arts et l'ONDA. Les 17 et 18 janvier, la «Plateforme» du festival, organisée pour les professionnels avec l'ONDA, programmera quatre créations de compagnies aquitaines émergentes, en format court de 15 minutes. [www.lecarre-lescolonnes.fr](http://www.lecarre-lescolonnes.fr)



Vitrine de la création dans le domaine des arts de la scène, la Route des 20 en région Rhône-Alpes s'est affirmée depuis 12 ans comme le lieu incontournable de rencontre entre compagnies et responsables de théâtres.

### **Oullins (près de Lyon) 7 et 8 janvier**

Au programme :

#### **Onze «maquettes» de spectacles en création**

- Cie Joseph Aka / danse (38)
- Théâtre Détours, Catherine Perrocheau / (69)
- Cie Les Yeux grand ouverts, Grégory Benoit / théâtre (74)
- Cie Lum, Joan Mompert / théâtre (Suisse)
- Cie Des Lumas, Angélique Clairand / théâtre (42)
- Association nOjd, invite Howard Barker / théâtre (69)
- Odyssée ensemble et Cie, Serge Desautels et Yoann Cuzenard / théâtre instrumental (69)
- Cie Pièces détachées, Caroline Grosjean / danse (25)
- Cie Propos, Denis Plassard / danse (69)

#### **Un plateau chanson :**

Des Fourmis dans les mains et le Groupe Evasion

#### **Six RDV d'artistes**

avec la Cie Maryse Delente, la Cie Arnica, le Théâtre Craie, la Cie La Nouvelle Fabrique, La Fabrique des petites utopies et la Cie Asanisimasa.

#### **Un Salon des compagnies,**

espace de dialogue entre programmeurs et vingt cinq compagnies de Rhône-Alpes.

**Cet échange interrégional est organisé par le Groupe des 20 Rhône-Alpes,** un réseau homogène représentatif de la décentralisation du spectacle vivant.

Réservations : Alice Azatkhianian / 06 64 41 54 27 / groupe.20@aliceadsl.fr

**GROUPE DES 20**  
THÉÂTRES DE VILLE  
EN RHÔNE-ALPES

Le Dôme - Albertville / Château Rouge - Annemasse / ~ Quelques p'Arts... - Boulieu lès Annonay / Théâtre de Bourg en Bresse / Théâtre Jean Vilar hors les murs - Bourgoin Jallieu / Espace Albert Camus - Bron / Le Polaris - Corbas / Le Toboggan - Décines / La Rampe - Echiroilles / Centre Culturel - La Ricamarie / L'Amphithéâtre - Le Pont de Claix / L'Hexagone-Scène Nationale - Meylan / Théâtre de la Renaissance - Oullins / Train Théâtre - Portes-lès-Valence / Théâtre de Privas / L'Heure Bleue - St Martin d'Hères / Théâtre Théo Argence - St Priest / L'Auditorium - Seynod / Maison des Arts - Thonon les Bains / Centre Culturel Charlie Chaplin - Vaulx en Velin / Théâtre de Vénissieux / Théâtre de Vienne / Le Théâtre du Vellein - Villefontaine / Théâtre de Villefranche / Le Grand Angle - Voiron

LA ROUTE DES 20 bénéficie de l'aide de la Région Rhône-Alpes et du Ministère de la Culture - DRAC Rhône-Alpes



**PÔLE  
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
DE LA MUSIQUE  
SEINE-SAINT-DENIS  
ÎLE-DE-FRANCE**

[www.polesup93.fr](http://www.polesup93.fr)

## **RECRUTE SON DIRECTEUR (H/F)**

Le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique Seine-Saint-Denis / Ile-de-France (Pôle Sup'93) est un établissement d'enseignement supérieur habilité par le Ministère de la Culture et de la Communication à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) dans le cadre du décret du 27 novembre 2007. Ouvert en septembre 2009, l'établissement propose, en partenariat avec l'Université Paris 8 et le Cefedem Ile-de-France, un cursus d'études conduisant à l'obtention du DNSPM en lien avec la licence « Arts, mention Musique » et à l'obtention du Diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique.

Actuellement, le Pôle Sup'93 est constitué en association loi 1901 de préfiguration d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) qui sera créé à l'été 2012.

### **MISSIONS :**

Nommé pour un mandat de cinq ans renouvelable, le Directeur a pour mission d'élaborer et de conduire le projet artistique, culturel et pédagogique d'établissement à partir des orientations politiques définies par le Conseil d'administration. A ce titre, il met en œuvre les formations habilitées par le ministère de la Culture et de la Communication, tant au niveau de la formation initiale que de la formation continue et de la validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation à la pédagogie, dans une volonté d'innovation, doit constituer un point fort du projet d'établissement.

### **PROFIL :**

#### **EXPÉRIENCE SIGNIFICATIVE DANS LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT ARTISTIQUE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR OU DE STRUCTURE CULTURELLE D'ENVERGURE**

- Maîtrise de la conduite de projets en lien avec des partenaires institutionnels.
- Connaissance de l'environnement juridique, financier et administratif des collectivités territoriales.
- Maîtrise des enjeux de l'enseignement supérieur en général et de l'enseignement supérieur dans le domaine du spectacle vivant, en particulier s'agissant des objectifs de professionnalisation et d'insertion dans les métiers d'interprètes et d'enseignants.
- Connaissance des milieux artistiques professionnels, des réseaux de diffusion et de création, des réseaux professionnels et des problématiques de l'enseignement artistique initial et spécialisé.
- Compétences managériales et capacité à fédérer et à travailler en équipe.

**Le profil de poste et une note d'orientation relative aux missions et priorités fixées par les partenaires publics sont téléchargeables sur le site de l'établissement :**

[www.polesup93.fr/recrutement](http://www.polesup93.fr/recrutement)

Les candidat(e)s présélectionné(e)s seront auditionné(e)s par le jury sur la base d'un projet d'orientations pédagogique, artistique et culturelle.

**CANDIDATURES :** Curriculum Vitae et lettre de motivation à adresser avant le 15 janvier 2013 (date de la Poste faisant foi) à :

Madame la Présidente  
Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique  
Seine-Saint-Denis Ile-de-France  
RECRUTEMENT DIRECTEUR  
4 avenue de la Division Leclerc  
93300 Aubervilliers

En copie par e-mail à :  
[recrutement@polesup93.fr](mailto:recrutement@polesup93.fr)

**RENSEIGNEMENTS**  
**01 43 11 25 03**  
[recrutement@polesup93.fr](mailto:recrutement@polesup93.fr)



LA FAMDT (FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES) RECRUTE

## UN(E) SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)



### FONCTIONS

- Chargé(e) de seconder le directeur dans la mise en œuvre et la valorisation des projets de la FAMDT
- Chargé(e) de l'information et de la communication, du conseil aux adhérents, de la gestion administrative et financière

### INFORMATION COMMUNICATION

Participer à la définition, à la conception et à la mise en œuvre de la politique de communication de la fédération (et en particulier responsabilité de l'administration et animation du site internet de la FAMDT)

### CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS

- Travailler la demande initiale, définir des besoins spécifiques et proposer des actions
- Conseiller et informer les adhérents pour les questions d'ordre juridique et administratif

### GESTION, ADMINISTRATION

- Gérer le budget (général, actions), du budget prévisionnel au compte de résultat
- Responsabilité de la paye et de la comptabilité, (ces tâches sont pour partie externalisées)

- Administration quotidienne
- Gestion du personnel en lien avec le Directeur

### PROFIL

- Formation initiale Bac+ 3 à Bac + 5
- Expérience professionnelle significative dans le secteur de spectacle vivant, bonne connaissance du paysage institutionnel
- Maîtrise des outils informatiques
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Qualités d'organisation, autonomie, rigueur et anticipation
- Aptitude à la négociation et à la communication
- Maîtrise de l'anglais souhaitée
- Permis B

CDI Temps Plein, Cadre, Groupe F ou G selon expérience, convention collective de l'animation  
Poste basé à Nantes à pourvoir rapidement

Candidature (lettre de motivation et CV) à envoyer par mail uniquement avant le 09 janvier 2013 à Bernard GUINARD, Directeur de la FAMDT, bernardguinard@famdt.com  
Les candidats retenus seront convoqués à un entretien à Nantes le lundi 21 janvier 2013

## LA COURSIVE

SCÈNE NATIONALE LA ROCHELLE

### recrute son Administratrice(teur)

En concertation étroite avec la direction et sous son autorité, l'ADMINISTRATRICE (TEUR)

prend en charge la gestion administrative, sociale, juridique, fiscale et financière de l'établissement (forme juridique: association loi 1901).

### Les grandes missions du poste:

- élaboration et suivi régulier des divers budgets et du budget général
- analyse financière et contrôle de gestion
- relations avec les partenaires financiers institutionnels ainsi qu'avec l'association de gestion (contribution à l'organisation des réunions de l'instance)
- suivi des différents contrats, engagements et conventions de l'établissement, sur le plan de leur conformité et sécurité juridiques, administratives et fiscales
- gestion du personnel, permanent et autre (organisation et répartitions horaires de travail), et des rapports avec ses divers représentants
- encadrement de la comptabilité, de la paie et de leurs procédures (livres divers de la comptabilité analytique de droit privé)

### Le profil recherché:

- goût pour l'organisation et l'anticipation, la responsabilité et le travail en équipe, associé aux qualités relationnelles et d'encadrement
- motivation pour la culture artistique
- très bonnes connaissances de procédures administratives, financières, sociales (droit du travail notamment), juridiques et fiscales
- grande disponibilité pour le suivi des activités et la représentation de l'établissement
- parfaite maîtrise et connaissance des outils informatiques

### Conditions d'emploi:

- CDI temps plein. Rémunération selon convention collective et expérience.
- Poste à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> avril 2013
- Adresser CV et lettre de motivation, par courrier exclusivement, jusqu'au 31 janvier 2013 à

LA COURSIVE SCÈNE NATIONALE / Direction  
4 rue Saint-Jean-du-Pérot  
17025 LA ROCHELLE CEDEX 1

Engagez-vous dans la formation de vos futurs collaborateurs, soutenez le CFA !

Ciblez votre taxe d'apprentissage

# DE LA CFA DES MÉTIERS DES ARTS DE LA SCÈNE

## LICENCE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DE L'OPÉRA ET DE L'ORCHESTRE

- artiste de chœur
- régisseur lyrique (orchestre, chœur, scène)
- chargé de production lyrique
- bibliothécaire de parthèque



Opéra national de Lorraine

CENTRE NATIONAL DE FORMATION D'APPRENTIS DES MÉTIERS DES ARTS DE LA SCÈNE



RENSEIGNEMENTS:

WWW.OPERA-NATIONAL-LORRAINE.FR (ONGLET CFA)



Le Centre Martiniquais d'Action Culturelle  
de Fort-de-France recrute :

## UN(E) ADMINISTRATEUR(TRICE) PROVISOIRE

### MISSIONS

Assurer à titre temporaire la direction administrative et budgétaire du CMAC : ► actualisation de l'exercice en cours (compte de résultat et bilan) ► préparation et exécution du budget 2013 ► négociation et signature des contrats de programmation ► ordonnancement et paiement des charges, suivi des produits

Assurer, également à titre temporaire et par délégation du président de l'association de gestion, la direction du personnel : ► engagement des salarié(e)s et gestion des contrats, tant en CDI qu'en CDD ► négociations collectives ► suivi des carrières individuelles ► organisation du travail

Contribuer, en apportant son appui technique, à la préfiguration de la nouvelle entité qui serait créée par la fusion de la Régie autonome du Centre Culturel Départemental avec le CMAC.

### CONDITIONS

► Contrat à durée déterminée d'un an, avec prise de fonction immédiate, en l'attente d'une nouvelle direction. ► Poste basé à Fort-de-France, à pourvoir dès que possible à compter du 1<sup>er</sup> février 2013.

### PROFIL

► Gestionnaire expérimenté, capable de diriger une équipe, la candidate ou le candidat devra avoir le sens du service public et de la relation avec l'Etat et les Collectivités ► Elle/il devra avoir le sens du dialogue et faire preuve de capacités d'adaptation et de négociation, d'ouverture d'esprit et de sensibilité aux problématiques artistiques.

### DIPLOMES ET COMPETENCES

► Niveau BAC + 5 requis ► Une expérience confirmée sur un poste similaire en gestion d'équipe sera exigée. ► La bonne connaissance du milieu artistique, des réseaux et institutions culturelles en général et de la région en particulier sera appréciée.

Poste accessible aux salariés de droit privé et aux fonctionnaires par voie de détachement ou de mise à disposition, ou dans le cadre d'une mise en disponibilité pour convenances personnelles.

### RÉMUNÉRATION

► Référencée au groupe 3 des Cadres de la CCNEAC, à préciser selon la carrière du candidat, et avec indemnité de 10 % de fin de contrat.

Les candidatures ( lettre de motivation et CV, avec indications sur la rémunération souhaitée) sont à faire parvenir, AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2012, par courriel aux adresses suivantes :

- CMAC : [gllebon@cmac.asso.fr](mailto:gllebon@cmac.asso.fr)
- CONSEIL GÉNÉRAL : [jean-claude.aurore@cg972.fr](mailto:jean-claude.aurore@cg972.fr)
- ÉTAT – DAC : [secretaire.martinique@culture.gouv.fr](mailto:secretaire.martinique@culture.gouv.fr)

et adressées à :

► Monsieur le Président du CMAC  
B. P. 899 – 97245 FORT DE FRANCE CEDEX

Avec copie à :

► Madame la Présidente  
CONSEIL GÉNÉRAL DE MARTINIQUE  
Avenue des Caraïbes – 97200 FORT DE FRANCE

► Madame la Directrice des Affaires Culturelles de Martinique  
D.A.C.  
Rue du Professeur Garcin – 97200 FORT DE FRANCE

## théâtredechelles

Le Théâtre de Chelles, scène conventionnée théâtre, en statut associatif, recruté

### UN(E) DIRECTEUR(TRICE) TECHNIQUE

Création d'un poste (CDI à plein temps), sous l'autorité hiérarchique du directeur.  
Salaire selon expérience, sur une base majorée du groupe 3 de la CCNEAC.

Principales missions :

#### Implication dans le projet

- Participer à la réflexion sur l'évolution des équipements : une salle de 690 places (bât. municipal), une nouvelle salle attenante de 236 places (bât. intercommunal), espaces hors les murs,
- Participer, dans le domaine technique, à la préparation des saisons (35 spectacles, 60 représentations) et, par convention avec la communauté d'agglomération, des manifestations de spectacle vivant sur le territoire intercommunal,
- Suivre, dans le domaine technique, la mise en œuvre d'un projet culturel intégrant quatre compagnies en résidence et d'importantes actions culturelles territoriales.

#### Encadrement des activités techniques

- Etablir les plannings des salles et des espaces de répétitions,
- Coordonner le travail des techniciens des deux salles (encadrement de 4 permanents) et viser les plannings préparés par le régisseur général,
- Recenser les besoins en formation,
- Participer occasionnellement à des activités de régie.

#### Entretien et sécurité

- Prévoir l'évolution du parc de matériel,
- Coordonner les opérations de maintenance et d'entretien dans les salles,
- Elaborer les plans de prévention et d'évaluation des risques,
- Veiller au respect des règles d'hygiène et des consignes de sécurité.

#### Compétences et qualités requises :

- Formation technique supérieure en relation avec le poste,
- Qualités rédactionnelles, relationnelles et organisationnelles,
- Expérience confirmée dans le spectacle vivant à un poste similaire, avec de bonnes connaissances en lumière, son, vidéo et plateau,
- Bonne maîtrise de l'outil informatique,
- SSIAP1, habilitation électrique, autorisation de conduite.

Merci d'adresser CV et lettre de motivation avant le 31 décembre 2012 par courrier à Marc Le Glatin, directeur du Théâtre de Chelles, BP 79, 77 504 Chelles Cedex  
et par courriel à Pierre Fitou, [pierre.fitou@theatredechelles.asso.fr](mailto:pierre.fitou@theatredechelles.asso.fr)



accentus et Insula orchestra  
recrutent leur  
**Administrateur général (H/F)**

En charge de l'organisation générale, il/elle interviendra plus particulièrement dans les aspects administratifs et financiers de la structure erda|accentus. Il/elle préparera les budgets et sera responsable de leur bonne exécution.

Travaillant en étroite collaboration avec Laurence Equibey, Directrice musicale, il/elle aura pour mission de mettre en œuvre et de développer le projet artistique du chœur accentus et d'Insula orchestra, l'action pédagogique du jeune chœur de paris et le projet de recherche du programme tenso. Il/elle assurera les relations de la structure avec les partenaires institutionnels et privés et développera notamment la présence des ensembles dans le réseau des grandes salles françaises et européennes.

5 ans d'expérience minimum dans des postes similaires et une excellente connaissance du secteur culturel sur les plans national et international sont demandées. Bilingue anglais, troisième langue souhaitée.

**POSTE SITUÉ À PARIS**  
**CDI TEMPS PLEIN À POURVOIR LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2013**

Envoyer un C.V. accompagné d'une lettre de motivation avant le 31/12/12 à l'attention de Stéphane Boujnah, Président par email à [recrutement@accentus.fr](mailto:recrutement@accentus.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : erda|accentus, 51 rue de Chabrol F-75010 Paris

Pour plus de renseignements  
[www.accentus.fr/recrutement](http://www.accentus.fr/recrutement) •  
[www.insulaorchestra.fr/recrutement](http://www.insulaorchestra.fr/recrutement)



Le Nouveau théâtre de Montreuil, centre dramatique national, dirigé par Mathieu Bauer, metteur en scène et musicien recrute

## un(e) directeur(trice) des relations publiques, de l'accueil et de la communication

Le projet artistique articule une programmation pluridisciplinaire dont un feuilleton théâtral sur la Ville de Montreuil.

La programmation – 150 représentations par saison – comprend environ sept séries de représentations (entre 10 et 20 jours par série) avec une ou deux créations théâtrales d'un(e) metteur(se) en scène invité(e), un accueil en danse, un accueil en cirque contemporain, deux ou trois séries d'épisodes du feuilleton, deux spectacles jeunes publics, cinq à six petites conférences et environ cinq concerts.

Sous la responsabilité du directeur et de la directrice adjointe et à la tête d'une équipe de sept salariés permanents (une responsable des relations publiques adjointe, deux attachées des relations publiques, une chargée de la communication, une attachée de presse, une responsable de la billetterie, un standardiste et une responsable de l'accueil non permanente),

### le (la) directeur(trice) des relations publiques, de l'accueil et de la communication

- Définit la politique et la stratégie de développement des publics, d'actions culturelles et de communication et pense l'articulation des trois secteurs
- Pilote leur mise en œuvre
- Encadre les équipes affectées à ces services
- Est responsable des partenariats locaux (Institutions culturelles de la Ville et du département) et institutionnels (services de l'Education nationale, services éducatifs ou d'actions culturelles de la DRAC et du CG 93)
- Sous la responsabilité directe de l'administratrice, il (elle) est responsable des budgets affectés à ces services
- En lien direct avec la direction (directeur, directrice adjointe et administratrice), participe au développement des partenariats avec les entreprises

### PROFIL

- Forte expérience du terrain et de recherche de publics pour des séries de représentations, si possible dans le contexte de l'Île-de-France
- Expérience confirmée à un poste similaire
- Expérience du management et aptitude au travail en équipe
- Bonne expérience des circuits institutionnels et associatifs
- Connaissance du spectacle vivant
- Capacité de réflexion, de rédaction
- Aisance relationnelle et goût du contact
- Maîtrise budgétaire
- Maîtrise des outils informatiques et du web2.0
- Curiosité, dynamisme, inventivité et disponibilité (soirs et week-end)

### CONDITIONS

- CDI à temps plein
- Statut de cadre de direction (groupe 3)
- Salaire en fonction de la grille salariale de l'établissement
- Poste à pourvoir au plus tôt

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation jusqu'au 21 janvier 2013 à l'attention de Mathieu Bauer, directeur – à l'adresse mail : [nathalie.remy@nouveau-theatre-montreuil.com](mailto:nathalie.remy@nouveau-theatre-montreuil.com)



**Opéra**  
National de Bordeaux

LA RÉGIE PERSONNALISÉE DE L'OPÉRA  
NATIONAL DE BORDEAUX  
RECHERCHE SON

## RESPONSABLE ADJOINT DES SERVICES INTÉRIEURS

### MISSIONS

Secondier, assister et remplacer en son absence le Responsable des Services Intérieurs dans toutes ses missions :

- Sécurité Incendie E.R.P.
- Prévention des Risques
- Sécurité des bâtiments
- Entretien des bâtiments
- Travaux courants
- Veille réglementaire

### COMPÉTENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

- S.S.I.A.P. 3 obligatoire
- BAC+3 minimum dans le domaine de la prévention des risques (bâtiment, incendie,...)
- Cycle Technique Incendie INSSI au CNPP
- Diplôme Technique Européen INSSAT (Sécurité et Santé au Travail)
- Expérience de 3 ans minimum à un poste similaire

### CONDITIONS ET RÉMUNÉRATION

- Cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux (catégorie B filière Technique) ou contractuel
- Rémunération statutaire (grille salariale de la Fonction Publique Territoriale)
- Prise de fonctions à compter du 1<sup>er</sup> février 2013

Merci d'adresser vos candidatures (lettre manuscrite et Curriculum Vitae) jusqu'au 10 janvier 2013 inclus à la Direction des Ressources Humaines de l'Opéra National de Bordeaux :

Grand-Théâtre de Bordeaux  
Place de la Comédie – BP 95  
33025 BORDEAUX Cedex

## Structures de création et de diffusion

### Direction

PÔLE SUP 93. Directeur (h/f).

→ Voir page 11

OFFICE DE DIFFUSION ET D'INFORMATION ARTISTIQUE DE NORMANDIE. Directeur

(h/f). [www.odianormandie.fr](http://www.odianormandie.fr)

THÉÂTRE NATIONAL DE BORDEAUX EN AQUITAINE.

Directeur (h/f). Cand. avant le 28/12. À pourvoir le 1/01/2014.

Note d'orientation, DRAC Aquitaine, 05 57 95 01 61.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE CINÉMATOGRAPHIQUE

YONNAIS à la Roche-sur-Yon.

Directeur (h/f) Cand. 10/01.

02 51 47 46 11, 02 51 47 48 25.

### Administration / production / diffusion

FAMDT. Secrétaire général (h/f).

→ Voir page 12

LA COURSIVE - scène nationale de la Rochelle. Administrateur

(h/f). → Voir page 12

CENTRE MARTINICAIS D'ACTION CULTURELLE. Administrateur (h/f). → Voir page 13

ACCENTUS et INSULA ORCHES-TRA à Paris. Administrateur

général (h/f). → Voir page 13

MAISON DU CONTE (94).

Chargé d'administration (h/f).

→ Voir ci-dessous

CIE TABULA RASA à Toulouse

(31). Assistant d'administration

(h/f). [contact@tabula-rasa.fr](mailto:contact@tabula-rasa.fr)

LA LUNE DES PIRATES

à Amiens (80). Administrateur

(h/f). [pirates@lalune.net](mailto:pirates@lalune.net)

COMPAGNIE CATHERINE

DIVERRÈS, en Bretagne.

Chargé de développement (h/f).

Temps partiel en CDD d'usage

ou CDD 6 mois renouvelables

à pourvoir au 1/02. Cand. 11/01.

[francisco.florence@orange.fr](mailto:francisco.florence@orange.fr)

COLLECTIF LES POSSÉDÉS

(Compagnie de théâtre) à Paris.

Responsable de production

et diffusion (h/f).

[collectiflespossedes@gmail.com](mailto:collectiflespossedes@gmail.com)

COMPAGNIE LA FIDÈLE IDÉE

à Nantes (44). Chargé de diffusion,

production et communication.

Cand. 11/01. Entretiens du 21 au

23/01. [contacts@lafideleidee.fr](mailto:contacts@lafideleidee.fr)

THÉÂTRE DU SOLEIL à Paris.

Administrateur (h/f). Cand.

avant le 18/01. [charles-](mailto:charles-henri@theatre-du-soleil.fr)

[henri@theatre-du-soleil.fr](mailto:henri@theatre-du-soleil.fr); [clair-](mailto:clairvanzande@theatre-du-soleil.fr)

[vanzande@theatre-du-soleil.fr](mailto:vanzande@theatre-du-soleil.fr)

COMPAGNIE PUPPELLA-

NOGUÈS/EIDOLON à Quint-

Fonsegrives (31). Chargé

de diffusion et de production

(h/f). Cand. avant le 15/01.

[association.eidolon@orange.fr](mailto:association.eidolon@orange.fr)

### Communication / Relations publiques

NOUVEAU THÉÂTRE DE

MONTREUIL. Directeur des

relations publiques, de l'accueil

et de la communication (h/f).

→ Voir page 14

LA FABRIQUE DES PETITES

UTOPIES à Grenoble (38).

Chargé de communication (h/f).

[production.fabrique@](mailto:production.fabrique@petitesutopies.com)

[petitesutopies.com](mailto:petitesutopies.com)

THÉÂTRE DE LA MANUFAC-

TURE, CDN Nancy Lorraine.

Responsable relations avec le

public. Pour le 1/02. [e.duchesne@](mailto:e.duchesne@theatre-manufacture.fr)

[theatre-manufacture.fr](mailto:theatre-manufacture.fr)

FESTIVAL DES FRANCOPHO-

NIES à Limoges (87). Responsa-

ble des relations publiques.

Cand. 10/01, CDD 5 mois et demi

dès le 25/03/13. [b.castaner@](mailto:b.castaner@lesfrancophonies.com)

[lesfrancophonies.com](mailto:lesfrancophonies.com)

LACAZE AUX SOTTISES à Orion

(64). Chargé(e) de communica-

tion et de partenariat. Cand.

18/01. [fannygriffon@yahoo.fr](mailto:fannygriffon@yahoo.fr)

COMPAGNIE NOURDANCE

à Paris. Chargé de communica-

tion, recherche de financement

et développements de publics

(h/f). [www.nourdance.fr](http://www.nourdance.fr)

### Technique

THÉÂTRE DE CHELLES.

Directeur technique (h/f).

→ Voir page 13

OPÉRA NATIONAL DE

BORDEAUX (33). Responsable

adjoint des Services Intérieurs

(h/f). → Voir page 14

OPÉRA DE LILLE (62). Régis-

seur lumière (h/f). Cand. 10/01.

[recrutement@](mailto:recrutement@opera-lille.fr)

[opera-lille.fr](mailto:opera-lille.fr)

MCB<sup>9</sup>, Maison de la culture de

Bourges scène nationale (18).

Régisseur principal plateau (h/f).

CDI. [r.khima@mcbourges.com](mailto:r.khima@mcbourges.com)

## ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

[emploi@lalettredu spectacle.com](mailto:emploi@lalettredu spectacle.com)

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, [profilculture.com](http://profilculture.com), presse spécialisée...

LARTCHIPEL, scène nationale à Basse-Terre (97). Directeur technique (h/f). CDD pour janvier. [lartchipel@lartchipel.net](mailto:lartchipel@lartchipel.net)

### Autres

L'HEXAGONE à Meylan (38).

Chargé du mécénat et du déve-

loppement (h/f) pour le Cercle

des mécènes de l'Atelier Arts-

Sciences. CDD 11 mois pour le

1/02. Cand. 14/12. [administra-](mailto:administration@theatre-hexagone.eu)

[tion@theatre-hexagone.eu](mailto:tion@theatre-hexagone.eu)

### Fonction publique territoriale

VILLE DE RENNES (35).

Directeur du conservatoire

à rayonnement départemental

(h/f). [rh-recrutement@](mailto:rh-recrutement@agglom-rennesmetropole.fr)

[agglom-rennesmetropole.fr](mailto:agglom-rennesmetropole.fr)

MAIRIE DE VERTOU (44).

Régisseur d'un équipement

culturel (h/f). Cand. 31/12. Pour

juin. [jean-baptiste.brejon@](mailto:jean-baptiste.brejon@mairie-vertou.fr)

[mairie-vertou.fr](mailto:mairie-vertou.fr)

LE LIEU UNIQUE à Nantes (44).

Directeur technique (h/f).

Cand. avant le 15/01. Pour avril.

[capucine.chagneau@](mailto:capucine.chagneau@lelieuunique.com)

[lelieuunique.com](mailto:lelieuunique.com)

VILLE DE MARCOUSSIS (91).

Directeur des affaires culturelles

(h/f). Poste à pourvoir le 1/01.

[drh.marcoussis@wanadoo.fr](mailto:drh.marcoussis@wanadoo.fr)

VILLE DE ROSNY-SOUS-BOIS

(93). Directeur des affaires

culturelles (h/f). [recrutement@](mailto:recrutement@mairie-rosny-sous-bois.fr)

[mairie-rosny-sous-bois.fr](mailto:mairie-rosny-sous-bois.fr)

VILLE DE NEMOURS (77).

Directeur de la culture et du

patrimoine (h/f). Cand. 31/12.

[www.ville-nemours.fr](http://www.ville-nemours.fr)



## La Maison du Conte recrute un(e) chargé(e) d'administration

CDI à temps plein

**MISSIONS** En collaboration avec l'équipe composée de 8 personnes et sous l'autorité de l'administratrice/secrétaire générale, il ou elle aura les responsabilités suivantes :

- **Comptabilité de la structure** : saisie d'écritures, règlements, rapprochements bancaires, déclarations fiscales, préparation des comptes annuels, factures, travaux de secrétariat liés à l'activité comptable, interlocuteur du comptable
- **Administration du personnel** : DUES et contrat de travail, traitement des salaires des permanents et des intermittents, déclarations sociales, lien avec l'AFDAS
- **Gestion administrative (sociale, fiscale et juridique)** : rédaction et gestion des différents contrats (travail, production, partenariat), licences, droits d'auteurs, organisation des procédures administratives, veille sociale et juridique
- **Gestion budgétaire** : suivi du budget et plan de trésorerie, relation avec la banque, suivi des demandes de subvention, interlocuteurs des fournisseurs

**PROFIL** ● Maîtrise de la comptabilité des associations et de la gestion des paies ● Maîtrise des logiciels sPAIEctacle, EBP, Word, Excel - Environnement Mac et PC ● Qualité d'organisation, rigueur, esprit de synthèse, autonomie, sens de l'adaptation et du travail en équipe ● Expérience similaire recommandée

**CONDITIONS D'EMPLOI** ● Poste CDI ● Prise de fonction rapide

● Groupe 5, salaire selon convention nationale des entreprises artistiques et culturelles

[www.lamaisonduconte.com](http://www.lamaisonduconte.com)

CANDIDATURES (LETTRE DE MOTIVATION + CV) à envoyer avant le 20 janvier 2013, à l'attention de Mme Aucagne La Maison du Conte - 8 rue Albert Thuret - 94550 Chevilly-Larue ou par mail à [isabelle.aucagne@lamaisonduconte.com](mailto:isabelle.aucagne@lamaisonduconte.com)



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur [www.pole-emploi-spectacle.fr](http://www.pole-emploi-spectacle.fr)

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations  
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : [mouvements@lalettreduspectacle.com](mailto:mouvements@lalettreduspectacle.com)

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.** Alexandre Tiphagne est nommé au cabinet de la ministre en qualité de chef adjoint de cabinet à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Il était collaborateur parlementaire d'Aurélie Filippetti à l'Assemblée nationale depuis décembre 2011.

**DRAC PACA.** Denis Declerck devient directeur régional adjoint des affaires culturelles (DRAC) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il occupait le poste de directeur de l'action culturelle à l'Agglomération d'Évry Centre Essonne, après avoir été inspecteur à la DMDTS et coordonnateur et rapporteur général des Entretiens de Valois (2008-2009), conseiller théâtre et action culturelle à la DRAC Nord-Pas-de-Calais, directeur de théâtres (Vienne, Béziers)...

**ODYSSÉE, FESTIVAL MIMOS.** Chantal Achilli, directrice de l'Odyssee, scène conventionnée des arts du mime et du geste, assurera dès l'édition 2013 la programmation du festival Mimos (29 juillet-3 août). Le contrat de Patrick Roger, directeur artistique, n'a pas été renouvelé

**OUEST PROVENCE.** Mokhtar Benaouda, ancien directeur des affaires culturelles du SAN Ouest Provence, rejoint le cabinet de René Raimondi, président de l'intercommunalité Ouest Provence.

**DRAC BOURGOGNE.** Céline Fabre est arrivée à la DRAC Bourgogne en novembre comme conseillère en action culturelle et éducation artistique. Elle était directrice du développement culturel de la Ville de Bagnolet et directrice du théâtre des Bergeries de Noisy-le-Sec.

**THÉÂTRE SAINT-GERVAIS, GENÈVE.**

Bernard Moreau est le nouvel administrateur de Saint-Gervais Genève Le Théâtre. Auparavant, il a administré le Théâtre du Mantois (78), le Centre national des arts du cirque, le Cargo-Maison de la culture de Grenoble, aujourd'hui MC2.



D.R.

**VILLE D'AVIGNON.** Le nouveau directeur de la culture de la Ville d'Avignon (84) à compter du 1<sup>er</sup> janvier sera Michel Galvane, actuel directeur de la culture du conseil général de Lot-et-Garonne à Agen (47). Il succédera à Jacques Montaignac, directeur général des affaires culturelles qui, après 38 ans au service de la culture, prend sa retraite.

**LE VIVAT.** Après le départ d'Emmanuelle Roeschlaub pour le Volcan, au Havre, Céline Luc – de l'Échangeur de Fère-en-Tardenois – devient attachée aux relations avec les publics du Vivat à Armentières. Pascal Cebulski y remplace Sébastien Charlet comme responsable de la communication.

**THÉÂTRE D'AUXERRE.** Maud Tissier-Dussault succède à Julien Viguier (parti à la Faïencerie à Creil) à l'administration du Théâtre, scène conventionnée d'Auxerre (89). Guillaume Desnoyers a pris le poste de régisseur général. Claire Clément, en provenance du Nouveau Relax, à Chaumont, est secrétaire générale, chargée de la communication.

**ORCHESTRE DE CHAMBRE DE PARIS.**

Nicolas Droin, administrateur du chœur Accentus aux côtés de Laurence Equilbey, va succéder, le 1<sup>er</sup> janvier, à Jean-Marc Bador, directeur de l'Orchestre de chambre de Paris (anciennement appelé Ensemble orchestral de Paris).

**TGP-CDN DE SAINT-DENIS.** François Lorin a été choisi comme nouveau directeur des relations avec le public du Théâtre Gérard Philipe - CDN de Saint-Denis, et prendra ses fonctions en janvier. Il exerçait précédemment les mêmes fonctions pour les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis.

**AGENCE CULTURELLE D'ALSACE.**

Pascal Mangin, actuel président de la commission culture, identité régionale et bilinguisme à la Région Alsace, a été élu président de l'Agence culturelle d'Alsace, à Sélestat (67), succédant à Claude Sturni.

**ARTS VIVANTS EN VAUCLUSE**

**AUDITORIUM DE VAUCLUSE.** Marc Menuge, ancien directeur administratif d'Éclats de Scènes, centre culturel itinérant à Mondragon (84) administrera en janvier l'Auditorium de Vaucluse.

**THÉÂTRE DE ROANNE.**

Le musicien et metteur en scène Abdelwaheb Sefsaf a été nommé directeur du Théâtre municipal de Roanne. Il a fondé et dirigé la Compagnie Anonyme et créé avec Georges Baux le Fantasia Orchestra et la compagnie Nomade In France.



D.R.

**LA CORDONNERIE.** Anaïs Germain a rejoint La Cordonnerie, à Lyon (69), comme chargée de production. Elle travaillait notamment avec le Théâtre Mu. Caroline Chavrier est arrivée comme chargée d'administration. Auparavant, elle collaborait avec cinq compagnies en Rhône-Alpes.

**VILLE DE TRAPPES.** La Merise, salle de concerts à Trappes (78), accueille un nouveau membre à la direction technique : Didier Sibille était directeur technique au Cirque-Théâtre d'Elbeuf et précédemment au Tarmac, à Paris.

PARCOURS

Nadine Estève dirigera la Grande Clameur

L'événement ouvrira l'année Marseille-Provence 2013, le 12 janvier.

Nadine Estève est une éclectique. Depuis ses classes aux conservatoires de Marseille et de Nîmes, la violoniste et pianiste a franchi les frontières de la musique de chambre. Titulaire d'un diplôme universitaire de musicien intervenant, l'instrumentiste a plus d'une corde à son arc. De la composition à la direction musicale, en passant par des créations sonores en tous genres, elle multiplie les expériences, les disciplines (musique, théâtre, arts de la rue) et les partenaires. «Je travaille toujours avec quatre ou cinq compagnies différentes», confie-t-elle. «Cela me rassure.» Après avoir vécu ce qu'elle qualifie de «traversée du désert entre 2009 et 2010», elle ne manque plus de collaborations. Tantôt porteuse de projets, tantôt instrumentiste, elle travaille ainsi avec des structures de Marseille (la Minoterie, la Friche la Belle de Mai, Lieux Publics) mais aussi d'ailleurs



comme la compagnie nantaise La Machine ou encore le Saggiocco, ensemble originaire de Norvège. Solidement implantée dans la cité phocéenne, elle ne manquera pas les rendez-vous de 2013. Ainsi plusieurs projets se dessinent en prévision de l'année capitale européenne de la culture, à commencer par la «Grande clameur générale des Bouches-du-Rhône» dont Nadine Estève a la direction artistique. Produit par Lieux Publics sur une commande du conseil général des Bouches-du-Rhône, cet événement s'inspire des concerts de publics à une différence près... «Il faudra réussir à obtenir en cinq minutes ce qu'on obtient en une heure d'habitude». Des répétitions avec une soixantaine de complices (agents du conseil général) ont déjà démarré pour préparer la manifestation qui aura lieu le 12 janvier à 19h, pour l'ouverture de l'année, en même que d'une dizaine d'autres «clameurs». **I.M.D.**